

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Auneau

Examen au cas par cas réalisé par la personne publique responsable

Annexe au formulaire

« Documents graphiques matérialisant la localisation des secteurs du territoire concernés par la procédure soumise à l'avis de l'autorité environnementale et comportant des zooms qui permettent de localiser et identifier les secteurs avant et après mise en oeuvre des opérations » (rubrique 2.5 du formulaire)

Sommaire

Préambule	3
Situation à l'échelle intercommunale.....	4
Situation à l'échelle communale (commune nouvelle)	4
Situation environnement immédiat.....	5
Périmètre exact	6

Préambule

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Auneau emporte sur un secteur : le secteur 1AUv du PLU.

Localisation

Le secteur 1AUv objet de la présente déclaration emportant mise en compatibilité du PLU correspond au secteur d'accueil des gens du voyage situé au croisement des RD 19 et 19.4.

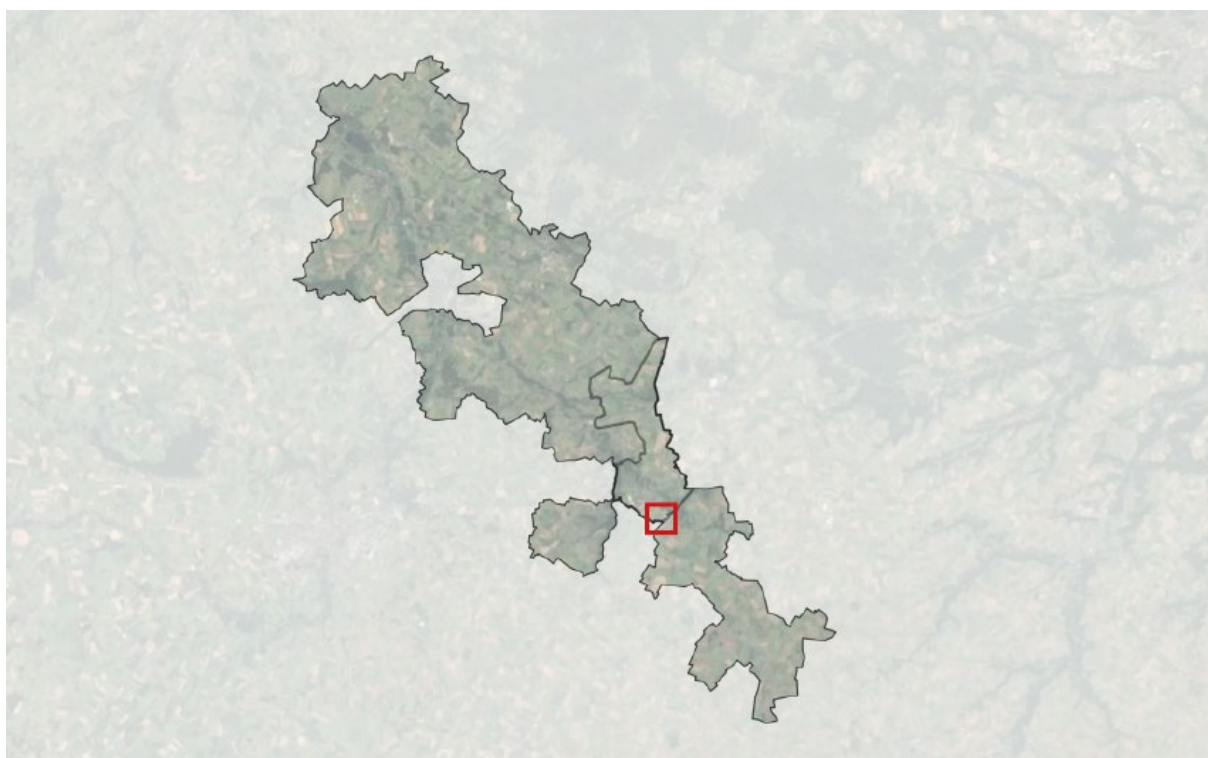
La localisation exacte est la suivante :

48°26'50.8"N 1°46'34.7"E

Périmètre

Secteur 1AUv du PLU défini lors de son approbation en 2014.

Situation à l'échelle intercommunale



Situation à l'échelle communale (commune nouvelle)

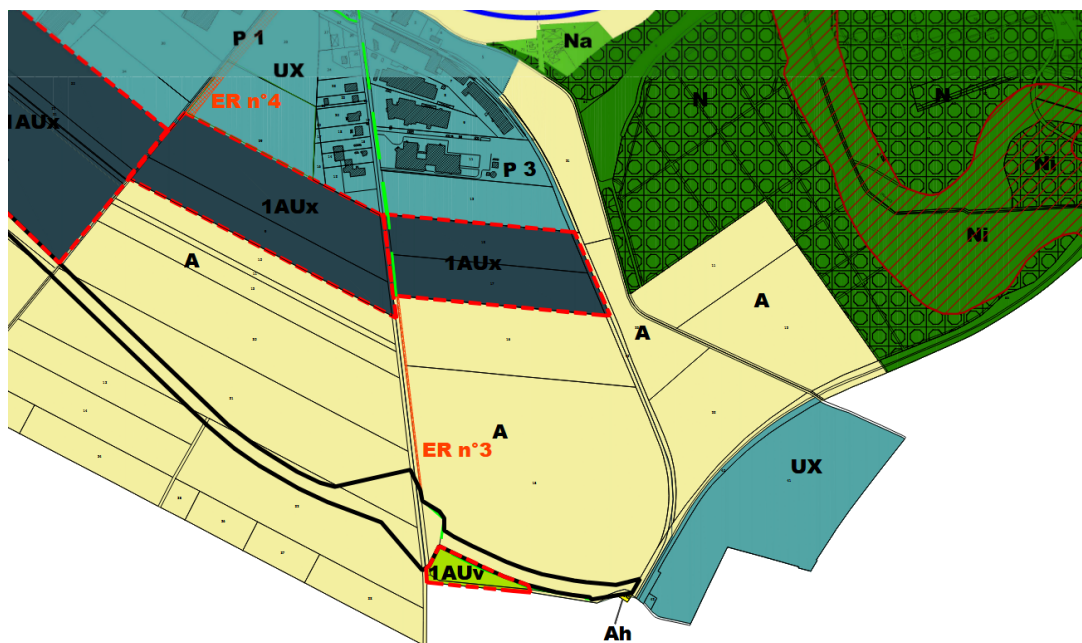


Situation environnement immédiate



Périmètre exact

Zoom (secteur 1AUv)



Zonage complet

